

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 11 janvier 2016, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Mario Carrier, M. Charles Choquette, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

---

*Monsieur le maire, Yvan Pinsonneault, profite de la première séance de l'année 2016 pour livrer ses vœux de bonne année aux personnes présentes.*

---

**ORDRE DU JOUR**

**Points pour délibération**

**1 Assemblée de décembre 2015**

- 1.1 Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2015, 19 h 00
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2015, 20 h 00
- 1.3 Adoption du procès-verbal du 21 décembre 2015, 19 h 30

**2 Assemblée du 11 janvier 2016**

- 2.1 Liste des comptes à payer

**Période de questions**

**3 Administration générale**

- 3.1 Conseil municipal
  - 3.1.1 Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil
  - 3.1.2 Gala méritas de l'École secondaire Paul-Germain-Ostiguy
  - 3.1.3 Demande de commandite de divers organismes
  - 3.1.4 Approbation budget 2016 - OMH
- 3.2 Gestion financière et administrative
  - 3.2.1 Adoption du règlement numéro 791-16 fixant les taux de taxation et les conditions de perceptions
  - 3.2.2 Autorisation de préparer et envoyer les appels d'offres des projets d'entretien
  - 3.2.3 Autorisation de dépenses courantes prévues au budget 2016 en matière de voirie et autres

#### **4 Sécurité publique**

- 4.1 Service des Incendies
  - 4.1.1 Rapports d'événements
  - 4.1.2 Démission de M. Gabriel Lévesque

#### **5 Transport & bâtiment**

- 5.1 Voirie & réseau routier
  - 5.1.1 Réfection Centre Communautaire  
Décompte progressif # 2 et autorisation de paiement

#### **6 Hygiène du milieu**

- 6.1 Adoption du règlement numéro 792-16 pour la tarification des travaux réalisés dans le cours d'eau Nadeau branche 2 et 6
- 6.2 Dépôt du rapport de mesure des boues

#### **7 Aménagement, urbanisme et développement**

- 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
  - 7.1 Avis de motion – Règlement concernant l'épandage
  - 7.2 Rapport d'émissions de permis 2015
  - 7.3 Modification règlement zonage numéro 793-16
  - 7.4 Embauche d'un inspecteur municipal
  - 7.5 Achat de paniers à fleurs

#### **8 Loisirs et culture**

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
  - 8.1.1 Informations et demandes pour le demi-marathon des glaces
  - 8.1.2 Adhésion au cadre de référence des camps de jours municipaux
  - 8.1.3 Persévérance scolaire 2016
  - 8.1.4 Inscription au Défi-santé 2016
  - 8.1.5 Dépôt du rapport annuel de la Bibliothèque Ruth Benoit
  - 8.1.6 Autorisation de versement de contribution financière à la Bibliothèque Ruth Benoit
  - 8.1.7 Révision du programme d'incitation aux activités sportives

- 8.2 Infrastructures

#### **Période de questions**

#### **9 Divers & affaires nouvelles**

- 9.1

#### **Correspondance**

- Co-1 Mise en demeure – Dommages au 346 rue Principale
- Co-2 Remerciements de la Maison Au Diapason
- Co-3 MRC de Rouville – Prévisions budgétaires 2016
- Co-4 Programme - Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour les aînés
- Co-5 Adhésion – Fédération Canadienne des Municipalités
- Co-6 Municipalité Saint-Alphonse-de-Granby – Entretien chemin Grande Ligne versements indexés

Co-7 MRC de Rouville – Quote-parts 2016

Co-8 MRC de Rouville – Calendrier des séances 2016

Co-9 MRC de Rouville – Promulgation des règlements numéro 291-15 et 292-15

**RÉSOLUTION 01-001-16**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2015 À 19H00**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 à 19h00.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-002-16**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2015**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-003-16**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 DÉCEMBRE 2015**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ajournée du 21 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-004-16**

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

▪ Fournisseurs :	172 674.09 \$
▪ Salaires :	35 484.16 \$

Adopté à l'unanimité.

---

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

## **DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, les déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du Conseil sont déposées à la présente séance ordinaire du Conseil.

### **RÉSOLUTION 01-005-16 GALA MÉRITAS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE PAUL-GERMAIN OSTIGUY**

Considérant la demande de commandite de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy pour le Gala Méritas qui se tiendra le 25 mai 2016;

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'offrir une bourse de 150 \$ à un(e) étudiant(e) de l'école P.-G.-Ostiguy, provenant d'Ange-Gardien et s'étant démarqué(e) au cours de l'année.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 01-006-16 SOUTIEN AUX PROJETS MULTIMÉDIA DE L'ÉCOLE SECONDAIRE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY**

Considérant qu'à l'automne 2014, l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy a entrepris un virage déterminant visant à repositionner son offre de formation;

Considérant que depuis septembre 2015, l'école Paul-Germain-Ostiguy offre un programme « Langues et Multimédia » auquel 27 élèves participent;

Considérant que les demandes d'inscriptions pour l'automne 2016-2017 audit programme dépassent nettement les prévisions et que l'école Paul-Germain-Ostiguy demande des subventions à ses partenaires afin que les élèves inscrits puissent bénéficier d'un ordinateur portable.

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, correspondant au coût d'un ordinateur équipé adéquatement pour le programme « Langues et Multimédia ».

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-007-16**

**DEMANDE DE COMMANDITE DE LA FONDATION LES ENFANTS DE L'OPÉRA  
DANS LE CADRE DE SA PROGRAMMATION CULTURELLE**

Considérant que la Fondation Les enfants de l'Opéra organise une série de spectacles pour jeune public pour lesquels une contribution financière des municipalités est demandée pour combler un déficit appréhendé;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien soutient la Fondation Les enfants de l'Opéra mais investit déjà dans des activités destinées aux enfants, notamment, la Fête de Noël;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Mario Carrier et résolu de ne pas accorder d'aide financière à la Fondation Les enfants de l'Opéra, mais de lui offrir d'annoncer gratuitement la présentation de ses spectacles dans le journal municipal « Le Gardangeois ».

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-008-16**

**APPROBATION BUDGET 2016 DE L'OMH**

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'approuver le budget 2016 de l'Office Municipal d'Habitation d'Ange-Gardien, impliquant une contribution de la Municipalité de 8 489,00 \$.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-009-16**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET LES  
CONDITIONS DE PERCEPTION**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter le règlement numéro 791-16 décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2016.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-010-16**

**AUTORISATION DE PRÉPARER ET ENVOYER LES APPELS D'OFFRES DES PROJETS D'ENTRETIEN**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser les Services techniques ou la directrice générale à procéder à la préparation interne ou externe des documents d'appels d'offres et de procéder à l'envoi de ceux-ci, selon les normes établies en matière d'appel d'offres, pour les travaux prévus au rapport de la directrice des Services techniques, Mme Patricia Debel.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-011-16**

**AUTORISATION DE DÉPENSES COURANTES PRÉVUES AU BUDGET 2016 EN MATIÈRE DE VOIRIE ET AUTRES**

Considérant le rapport de Mme Patricia Debel, directrice des Services techniques, concernant les dépenses courantes prévues au budget 2016 en matière de voirie et autres;

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser la directrice des Services techniques ou la directrice générale à procéder à des demandes d'offre de services pour les dépenses courantes décrites audit rapport.

Adopté à l'unanimité.

**RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

**DÉPÔT DE LA DÉMISSION DU POMPIER M. GABRIEL LÉVESQUE**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt de la lettre de démission de M. Gabriel Lévesque, pompier.

**RÉSOLUTION 01-012-16**

**RÉFECTION CENTRE COMMUNAUTAIRE – DÉCOMPTE PROGRESSIF # 2 ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Dans le cadre des travaux de rénovation du centre communautaire et selon les recommandations de Monsieur Justin Viens, architecte, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser le paiement de 24 079,77 \$ à Construction Lessard & Associés.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-013-16**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 792-16 POUR LA TARIFICATION DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE COURS D'EAU NADEAU BRANCHE 2 ET 6**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 14 septembre 2015, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter le règlement numéro 792-16 décrétant un mode de tarification pour le financement des travaux de nettoyage et d'entretien du cours Nadeau dans les branches 2 et 6.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

**DÉPÔT DU RAPPORT DE MESURE DES BOUES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport de mesure de boues soumis par l'entreprise Simo.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉPANDAGE**

Avis de motion est donné par M. Mario Carrier que sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, un règlement concernant l'épandage sur le territoire de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'année 2016.

**RAPPORT D'ÉMISSIONS DE PERMIS 2015**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport d'émissions de permis pour l'année 2015.

**RÉSOLUTION 01-014-16**

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 793-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 ET SES AMENDEMENTS**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 793-16 amendant le règlement de zonage numéro 617-05 de la Municipalité d'Ange-Gardien ayant comme objet de permettre les habitations multilogements de 6 unités, 3 étages dans la zone 120.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-015-16**

**EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL**

Considérant le départ de Mme Stéphanie Laurier, à titre d'inspecteur municipal, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'entériner l'embauche de M. Alexandre Girard-Lamarre au poste temporaire d'inspecteur municipal, de trois à quatre jours par semaine, à la classe 3, échelon 3 de l'échelle salariale en vigueur et ce, à compter du 14 janvier 2016.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-016-16**

**ACHAT DE PANIERS À FLEURS**

Considérant la soumission reçue de l'entreprise La Serre Rose au Bois, pour la saison estivale 2016, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'autoriser l'achat de 60 paniers fleuris, selon l'offre de services, au montant de 3 100,00 \$ plus taxes, ainsi que 12 nouveaux paniers avec supports et crochets, totalisant 1 200 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-017-16**

**INFORMATIONS ET DEMANDES POUR LE DEMI-MARATHON DES GLACES**

Considérant qu'il est nécessaire, pour assurer la sécurité des participants, de procéder à la fermeture temporaire de certaines rues de la Municipalité lors du Demi-Marathon des Glaces se tenant le 21 février 2016;

Considérant la demande d'autorisation des organisateurs relativement à l'obtention d'un permis d'alcool;



En conséquence, il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien autorise la fermeture de certaines rues de la Municipalité, tel que décrit dans le rapport de Madame Pascale Fortin, directrice d'évènements.

Que la Municipalité autorise les organisateurs à faire une demande auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour l'obtention d'un permis d'alcool.

Que la Municipalité sera l'intermédiaire pour la transmission des sommes qui seront à remettre à l'organisme *L'enfant s'éveille, s'émerveille*.

Que l'horaire de fermeture de certaines rues soit distribué aux boîtes postales des citoyens de la Municipalité via *Le Gardangeois*.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 01-018-15**

#### **ADHÉSION AU CADRE DE RÉFÉRENCE DES CAMPS DE JOURS MUNICIPAUX**

Considérant le rapport de la directrice du Service des loisirs, Mme Jennie Rainville, concernant l'intérêt d'adhérer au cadre de référence de l'Association des camps du Québec;

Il est proposé par M. Benoit Pepion, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser l'adhésion au cadre de référence de l'Association des camps du Québec et d'autoriser à cet effet le paiement d'un montant de 125,00 \$, plus taxes, pour l'année 2016.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 01-019-16**

#### **PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2016**

Considérant que le taux de diplomation ou de qualification après 7 ans des adolescents de la MRC de Rouville s'élève à 78,4% chez les filles et 63,5% chez les garçons;

Considérant que selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle en 2012, la proportion des enfants vulnérables dans au moins un domaine est de 26%, soit une proportion plus élevée que le reste de la Montérégie et du Québec;

Considérant que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus puisqu'un décrocheur :

- Gagne 15 000\$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;

- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;

Considérant que les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, bénévolat, don de sang);
- Les taxes et impôts perçus en moins;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé);

Considérant qu'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur;

Considérant que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la Montérégie Est lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

Considérant que le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main d'œuvre qualifiée;

Considérant que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

Considérant que *Mission Persévérance Montérégie Est* organise du 15 au 19 février l'édition 2016 des journées de la persévérance scolaire, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés et écoles de la Montérégie Est;

Considérant que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu de déclarer les 15, 16, 17, 18 et 19 février comme étant les journées de la persévérance scolaire de la Municipalité d'Ange-Gardien;

D'appuyer *Mission Persévérance Montérégie Est* et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire de la Montérégie Est une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-020-16**

**INSCRIPTION DE LA MUNICIPALITÉ AU PROGRAMME DÉFI SANTÉ 5/30**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu de mandater Mme Jennie Rainville, directrice du Service des loisirs, à inscrire la Municipalité d'Ange-Gardien au programme Défi Santé 5/30 et d'en faire la promotion auprès des citoyens.

Adopté à l'unanimité.

**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA BIBLIOTHÈQUE RUTH BENOIT**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport annuel de la bibliothèque municipale pour l'année 2015.

**RÉSOLUTION 01-021-16**

**AUTORISATION DE VERSEMENT DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA BIBLIOTHÈQUE RUTH BENOIT**

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser le versement de la subvention accordée à la Bibliothèque Ruth Benoit, à raison de 7 500 \$ au mois de janvier 2016 et de 7 500 \$ au mois de juin 2016.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-022-16**

**RÉVISION DU PROGRAMME D'INCITATION AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES**

Considérant que le *Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles* prenait fin le 31 décembre 2015 et que le conseil souhaite renouveler celui-ci pour l'exercice financier 2016;

Considérant que le conseil, par l'adoption du *Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles*, et d'un mode de remboursement plus souple, veut favoriser l'activité sportive chez un plus grand nombre d'enfants;

Considérant que ledit programme prévoyait seulement deux périodes de remboursements, soit en juin et en novembre, limitant ainsi son accessibilité aux familles à plus faibles revenus;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le *Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles* de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2016, avec les modifications suivantes :

- Les remboursements aux citoyens soient dorénavant traités de façon mensuelle;
- Pour le hockey mineur et le patinage artistique faisant l'objet d'une entente avec la Ville de Farnham, l'aide financière soit accordée prioritairement, et directement sur les frais payables à la Municipalité d'Ange-Gardien.

Il est également résolu d'informer les citoyens via *Le Gardangeois* que l'année financière 2016 sera la dernière où le programme sera applicable aux adultes de plus de 21 ans, compte tenu qu'une offre de services élargie d'activités physiques sera offerte en 2017, dans les locaux de l'école Jean-XXIII mis à la disposition des citoyens de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

---

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

**RÉSOLUTION 01-023-16**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

---

Yvan Pinsonneault, maire

---

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière